

AVENANT (No 2) À L'ENTENTE RELATIVE À LA MISE EN
ŒUVRE DU PLAN NORD À L'HORIZON 2035, PLAN
D'ACTION 2015-2020 DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

ENTRE

LA SOCIÉTÉ DU PLAN NORD, personne morale légalement
constituée par la Loi sur la Société du Plan Nord (RLRQ, c. S-16.011)
ayant son siège au 900, boulevard René-Lévesque Est, bureau 720,
Québec (Québec) G1R 2B5, représentée par M. Robert Sauvé,
président-directeur général, dûment autorisé en vertu de l'article 43
de la Loi sur la Société du Plan Nord,

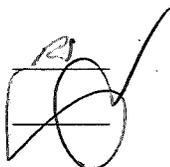
(ci-après appelée la « Société »);

ET

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ET LA MINISTRE RESPONSABLE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, pour et au nom du GOUVERNEMENT DU
QUÉBEC, agissant par Mme Sylvie Barcelo, sous-ministre,

(ci-après appelé les « Ministres »);

(ci-après collectivement appelés les « Parties »).



AVENANT - MODIFICATION DE L'ENTENTE

Tel que prévu à l'article 6 de l'ENTENTE RELATIVE À LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN NORD À L'HORIZON 2035, PLAN D'ACTION 2015-2020 DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC entre la SOCIÉTÉ DU PLAN NORD et LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT ET LA MINISTRE RESPONSABLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR signée le 29 février 2016, toute modification à l'entente doit faire l'objet d'une entente écrite entre les Parties.

Le présent Avenant (No 2) vise à remplacer l'Annexe 1 : Budgets et dépenses admissibles de l'entente signée le 29 février 2016, entente modifiée le 8 septembre 2016 par la signature de l'Avenant (No 1).

Le présent Avenant (No 2) ne modifie pas la nature de l'entente signée le 29 février 2016 et en fait partie intégrante.

LA SOCIÉTÉ

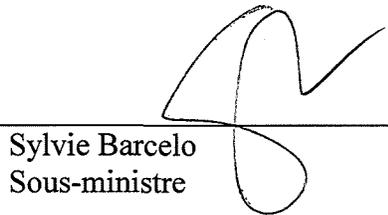


Robert Sauvé
Président-directeur général

le 14 mai 2018

Date

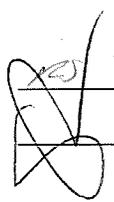
LES MINISTRES



Sylvie Barcelo
Sous-ministre

le 14 mai 2018

Date



ANNEXE 1
BUDGETS ET DÉPENSES ADMISSIBLES MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

1. CENTRE MULTIFONCTIONNEL POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE - CHIBOUGAMAU						
BUDGET ET MODALITÉS DES VERSEMENTS	2015-2016 TOTAL	2015-2016				
	439 644 \$	1	2	3	4	TOTAL
		-	-	-	439 644 \$	439 644 \$
DESCRIPTION DU PROJET	<p><i>L'agrandissement du Centre de formation professionnelle (CFP) de la Baie-James à la Commission scolaire de la Baie-James consiste en l'ajout de 809 m² au CFP de la Baie-James afin de créer un atelier additionnel de grande superficie. La Société du Plan Nord rembourse une partie des coûts de travaux réalisés jusqu'à concurrence du montant maximum apparaissant ci-dessus.</i></p> <p><i>Cette priorité d'action prend fin le 31 mars 2016.</i></p>					
IDENTIFICATION DES PIÈCES REQUISES POUR VERSEMENT ET REDDITION DE COMPTES	<p>Pour versement de la Société du Plan Nord :</p> <p><i>Le MEES fournira une lettre à la SPN identifiant le montant des travaux réalisés au 31 mars 2016.</i></p> <p>Pour reddition de comptes :</p> <p><i>Le MEES conserve et fournit sur demande à la SPN les pièces justificatives relatives aux travaux réalisés.</i></p>					



2. USINE-ÉCOLE DE MÉTALLURGIE MODULAIRE

BUDGET ET MODALITÉS DES VERSEMENTS	2015-2016	2015-2016				
	TOTAL	1	2	3	4	TOTAL
	259 733 \$	-	-	-	259 733 \$	259 733 \$

DESCRIPTION DU PROJET	<p><i>Le projet consiste en l'acquisition et l'aménagement d'une usine-école de métallurgie mobile et modulaire. Cette usine servira à traiter du minerai pour en extraire les minéraux et les métaux de valeur. L'usine-école offrira un environnement fidèle aux usines actuelles tout en étant conforme aux diverses réglementations. Elle permettra d'offrir le programme d'études « Conduite de machines de traitement du minerai (5274) », autorisé de façon provisoire à la Commission scolaire de la Baie-James depuis 2012-2013, directement sur les sites des projets miniers du territoire et d'autres régions minières en partenariat avec les compagnies.</i></p> <p><i>La Société du Plan Nord rembourse une partie des coûts de travaux complétés jusqu'à concurrence du montant maximum apparaissant ci-dessus.</i></p> <p><i>Cette priorité d'action prend fin le 31 mars 2016.</i></p>
IDENTIFICATION DES PIÈCES REQUISES POUR VERSEMENT ET REDDITION DE COMPTES	<p>Pour versement de la Société du Plan Nord :</p> <p><i>Le MEES fournira une lettre à la SPN identifiant le montant des travaux réalisés au 31 mars 2016.</i></p> <p>Pour reddition de comptes :</p> <p><i>Le MEES conserve et fournit sur demande à la SPN les pièces justificatives relatives aux travaux réalisés.</i></p>

3. PROJETS STRUCTURANTS POUR LES POPULATIONS AUTOCHTONES

BUDGET ET MODALITÉS DES VERSEMENTS	2015-2020 TOTAL	2015-2016					2016-2017					2017-2018	2018-2019	2019-2020
	12 082 000 \$ ¹	1	2	3	4	TOTAL	1	2	3	4	TOTAL	-	470 000 \$	2 350 000 \$
		-	-	-	7 380 000 \$	7 380 000 \$	-	1 270 000 \$	612 000 \$	-	1 882 000 \$			
DESCRIPTION DU PROJET	<p><i>Construction d'une école primaire à Wemindji comprenant la construction de 20 logements pour les Cris (personnel enseignant et personnel de la Commission scolaire crie), reconstruction de l'école d'Aupaluk avec garage chauffant (pour y loger les autobus scolaires soumis aux conditions climatiques difficiles) à la suite de l'incendie survenu en 2013-2014 et construction de l'école secondaire d'Inukjuak.</i></p> <p><i>Le budget de 12,09 M\$ comprend une somme de 2,62 M\$ pour la reconstruction de l'école d'Aupaluk, une somme de 6,642 M\$ pour la construction de l'école primaire à Wemindji ainsi que 20 logements et 2,82 M\$ pour la construction de l'école secondaire d'Inukjuak.</i></p> <p><i>Le financement de ce projet s'effectuera par la SPN (payé au comptant) dont des transferts seront effectués dans un compte à fin déterminée au MEES.</i></p>													
IDENTIFICATION DES PIÈCES REQUISES POUR VERSEMENT ET REDDITION DE COMPTES	<p>Pour versement de la Société du Plan Nord :</p> <p><i>Tous les trimestres, le MEES fournira une lettre à la SPN identifiant les montants des versements selon la planification financière prévue. À cette lettre seront joints les documents justificatifs nécessaires, dont les projets nécessitant un versement.</i></p> <p><i>Pour le présent projet, les mêmes éléments requis par le MEES en termes de reddition de comptes, présentés ci-dessous, seront acheminés à la SPN afin d'obtenir les versements requis. Un extrait des états financiers de la Commission scolaire Crie et de la Commission scolaire Kativik sera également joint à la demande de versement. Cet extrait des états financiers fera état de l'avancement des dépenses sur le projet et sera présenté par période trimestrielle.</i></p> <p><i>Les pièces requises pour les projets non identifiés seront établies lors de l'approbation des projets.</i></p> <p>Pour reddition de comptes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Résultats des appels d'offres,</i> • <i>Contrat signé avec l'entrepreneur,</i> • <i>Détails des dépenses par catégorie,</i> • <i>Résolution du Conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Baie-James.</i> 													

¹ Le montant de 15 M\$ annoncé dans le cadre du budget 2014-2015 doit être réduit d'un montant de 1,029 M\$ qui a déjà été versé en 2014-2015 et d'un montant de 1,88 M\$ à verser ultérieurement.



4. ACCROÎTRE LES SERVICES DE SOUTIEN AUX PERSONNES AUTOCHTONES EN FORMATION GÉNÉRALE AUX ADULTES ET EN FORMATION PROFESSIONNELLE (FGA-FP)														
BUDGET ET MODALITÉS DES VERSEMENTS	2015-2020 TOTAL	2015-2016 TRIMESTRE				2016-2017 TRIMESTRE					2017-2018	2018-2019	2019-2020	
		1	2	3	4	TOTAL	1	2	3	4				TOTAL
	4 034 611 \$	-	-	-	-	-	61 171 \$	153 435 \$	424 490-\$	113 515 \$	752 611 \$	1,084 M\$	1,083 M\$	1,115 K\$
DESCRIPTION DU PROJET	PROJET-PILOTE : 2016-2017 en FGA-FP													
	SOUTIEN À LA DÉFINITION ET À LA RÉALISATION DU PROJET DE L'ADULTE AUTOCHTONE													
	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement en information et en orientation scolaire et professionnelle; • Accompagnement dans l'exploration du marché du travail et la réalisation de stages pendant sa formation; • Accompagnement au plan académique. 													
	Description :											Coûts		
	2 premiers trimestres :													
	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources en information et en orientation scolaire et professionnelle dans les 5 commissions scolaires francophones du territoire² et la commission scolaire anglophone³ pour dresser un diagnostic des besoins et développer les stratégies et le matériel d'intervention conséquent. • Ressources en services complémentaires dans les 5 commissions scolaires francophones du territoire pour dresser un diagnostic des besoins et développer les stratégies et le matériel d'intervention conséquents. 											147 797 \$		
	2 derniers trimestres :													
	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources en information et en orientation scolaire et professionnelle dans les 5 commissions scolaires francophones et la commission scolaire anglophone du territoire pour expérimenter les stratégies et le matériel développés. • Ressources en services complémentaires dans les 5 commissions scolaires francophones et la commission scolaire anglophone du territoire pour expérimenter les stratégies et le matériel développés. 											346 676 \$		
	Frais de déplacement pour l'ensemble des 6 commissions scolaires											69 706 \$		

² De l'Estuaire, du Fer, du Littoral, de la Baie-James et de la Moyenne-Côte-Nord

³ Eastern Shores (un seul centre FGA-FP à Sept-Îles)

<i>Frais pour le matériel de l'ensemble des 6 commissions scolaires</i>	85 936 \$
<i>Évaluation du projet : 1 personne-ressource/année</i>	70 000 \$
<i>Experts conseils et coordination</i>	32 496 \$
Total :	752 611 \$
POURSUITE PROJET-PILOTE 2017-2018 en FGA-FP	
SOUTIEN À LA DÉFINITION ET À LA RÉALISATION DU PROJET DE L'ADULTE AUTOCHTONE	
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Accompagnement en information et en orientation scolaire et professionnelle;</i> • <i>Accompagnement dans l'exploration du marché du travail et la réalisation de stages pendant sa formation;</i> • <i>Accompagnement au plan académique.</i> 	
Description :	Coûts
Pour les 5 commissions francophones :	
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Ressources en information et en orientation scolaire et professionnelle dans les 5 commissions scolaires francophones du territoire pour poursuivre la mise à l'essai et la bonification des stratégies et du matériel d'intervention développés depuis le début.</i> • <i>Ressources en services complémentaires dans les 5 commissions scolaires francophones du territoire pour poursuivre la mise à l'essai et la bonification des stratégies et du matériel d'intervention développés depuis le début.</i> 	686 000 \$
Pour la commission scolaire anglophone :	
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Ressources en information et en orientation scolaire et professionnelle de la commission scolaire anglophone pour poursuivre la mise à l'essai et la bonification des stratégies et du matériel d'intervention développés depuis le début.</i> • <i>Ressources en services complémentaires de la commission scolaire anglophone pour poursuivre la mise à l'essai et la bonification des stratégies et du matériel d'intervention développés depuis le début.</i> 	105 000 \$
<i>Frais de déplacement pour l'ensemble des 6 commissions scolaires</i>	123 000 \$
<i>Frais pour le matériel de l'ensemble des 6 commissions scolaires</i>	100 000 \$
<i>Évaluation du projet : 1 ressource/année</i>	70 000 \$
Total :	1 084 000 \$

POURSUITE du PROJET-PILOTE : 2018-2019 en FGA-FP

SOUTIEN À LA DÉFINITION ET À LA RÉALISATION DU PROJET DE L'ADULTE AUTOCHTONE

- *Accompagnement en information et en orientation scolaire et professionnelle;*
- *Accompagnement dans l'exploration du marché du travail et la réalisation de stages pendant sa formation;*
- *Accompagnement au plan académique.*

Description :

Coûts

Pour les 5 commissions francophones :

- *Ressources en information et en orientation scolaire et professionnelle dans les 5 commissions scolaires francophones du territoire pour poursuivre la mise à l'essai et la bonification des stratégies et du matériel d'intervention développés depuis le début.*
- *Ressources en services complémentaires dans les 5 commissions scolaires francophones du territoire pour poursuivre la mise à l'essai et la bonification des stratégies et du matériel d'intervention développés depuis le début.*

686 000 \$

Pour la commission scolaire anglophone :

- *Ressources en information et en orientation scolaire et professionnelle de la commission scolaire anglophone pour poursuivre la mise à l'essai et la bonification des stratégies et du matériel d'intervention développés depuis le début.*
- *Ressources en services complémentaires de la commission scolaire anglophone pour poursuivre la mise à l'essai et la bonification des stratégies et du matériel d'intervention développés depuis le début.*

105 000 \$

Frais de déplacement pour l'ensemble des 6 commissions scolaires

122 000 \$

Frais pour le matériel de l'ensemble des 6 commissions scolaires

100 000 \$

Évaluation du projet : 1 personne-ressource/année

70 000 \$

Total : 1 083 000 \$

POURSUITE et ÉVALUATION PROJET-PILOTE 2019-2020 en FGA-FP

SOUTIEN À LA DÉFINITION ET À LA RÉALISATION DU PROJET DE L'ADULTE AUTOCHTONE

- *Accompagnement en information et en orientation scolaire et professionnelle;*
- *Accompagnement dans l'exploration du marché du travail et la réalisation de stages pendant sa formation;*
- *Accompagnement au plan académique.*

<i>Description :</i>	<i>Coûts</i>
4 trimestres avec les 6 commissions scolaires du territoire :	
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Ressources en information et en orientation scolaire et professionnelle dans les 6 commissions scolaires du territoire pour finaliser l'évaluation du projet et assurer des activités de transfert dans d'autres communautés.</i> • <i>Ressources en services complémentaires dans les 6 commissions scolaires du territoire pour finaliser l'évaluation du projet et assurer des activités de transfert dans d'autres communautés.</i> 	875 000 \$
<i>Frais de déplacement des 6 commissions scolaires pour les activités de transfert</i>	150 000 \$
<i>Rédaction définitive du rapport d'évaluation, dépôt et participation aux activités de transfert (incluant les déplacements) : 1 ressource/année</i>	90 000 \$
Total	1 115 000 \$

**IDENTIFICATION
DES PIÈCES
REQUISES POUR
VERSEMENT ET
REDDITION DE
COMPTES**

Pour versement de la Société du Plan Nord :

Tous les trimestres, le MEES fournira une lettre à la SPN identifiant les montants des versements selon la planification financière prévue. À cette lettre seront joints les documents justificatifs nécessaires, dont les projets nécessitant un versement.

Pour le présent projet, le MEES fournira les documents suivants :

- *Factures de chaque commission scolaire déposées chaque trimestre pour le personnel engagé et les déplacements;*
- *Contrat pour un consultant en évaluation.*

Pour reddition de comptes :

- *Bilan financier;*
- *Moyens mis en place pour soutenir la persévérance et la réussite scolaires :*
 - *Matériel développé en information et en orientation scolaire pour soutenir la motivation et la détermination;*
 - *Matériel de soutien à l'apprentissage.*
- *Nombre de plans d'action développés et réalisés avec les adultes;*
- *Statistiques sur la persévérance et la réussite scolaires;*
- *Rapport d'évaluation.*

5. OFFRE DE SERVICES EN LOISIR ET SPORT														
BUDGET ET MODALITÉS DE VERSEMENTS	2015-2020	2015-2016					2016-2017					2017-2018	2018-2019	2019-2020
	TOTAL	TRIMESTRE					TRIMESTRE							
	2,5 M\$	1	2	3	4	TOTAL	1	2	3	4	TOTAL	500 K\$	500 K\$	500 K\$
		-	-	-	85 K\$	85 K\$	-	915 K\$	-	-	915 K\$			
DESCRIPTION DU PROJET	<p>1- Soutien financier à la délégation du Nunavik pour sa participation aux Jeux de l'Arctique <i>Les Jeux de l'Arctique est un événement sportif et culturel qui existe depuis 1970. Tous les deux ans, les nations qui ont des résidents au nord du 60^e parallèle sélectionnent de jeunes athlètes et artistes pour participer à différentes compétitions et démonstrations culturelles.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparation de la délégation aux Jeux (vêtements, camp de sélection des athlètes, transport, etc.). Les salaires ne sont pas visés. - La participation aux Jeux de l'Arctique est une occasion de participer à un événement sportif et culturel international. Pour de nombreux Autochtones, la pratique de sports traditionnels est aussi une façon de préserver leur culture et de combattre de nombreux problèmes sociaux, tels la sédentarité et le tabagisme. <p>2- Soutien financier aux unités régionales de loisir et de sport du Nord-du-Québec (Inuits, Cris et Jamésiens) <i>L'URLS voit à la planification du développement régional en loisir et en sport en offrant des services appropriés aux besoins régionaux et locaux, en réalisant des interventions favorables à la pratique sportive, en assurant un soutien au bénévolat et à la formation des intervenants en loisir et en sport, en soutenant la réalisation de la mission pour personnes handicapées et en collaborant à la réalisation des campagnes de promotion en loisir et en sport.</i></p> <p>3- Soutien financier pour l'accessibilité aux camps de vacances <i>Le soutien permettra d'atténuer les contraintes socio-économiques qui pèsent sur les personnes en situation de pauvreté et sur celles vivant avec un handicap et ainsi favoriser leur accessibilité aux camps de vacances pour augmenter leur participation à des activités récréatives et sportives.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Versement à la Commission loisir et sport de la Baie-James (qui réalise ensuite un appel de projets), au gouvernement régional cri (qui répartit la somme parmi ses communautés) et à l'Unité régionale de loisir et de sport de la Côte-Nord (qui remet la somme au village naskapi). - Les territoires couverts par ces organismes n'ayant pas de camps de vacances correspondant à la définition du programme ministériel de soutien financier, le soutien leur est versé à titre de projets spéciaux. <p>4- Soutien financier pour la mise en place de clubs sportifs dans les communautés nordiques <i>Le soutien permettra d'améliorer l'encadrement de la pratique sportive des jeunes vivant dans les communautés autochtones et du Nord québécois en leur associant du personnel qualifié en entraînement sportif, en les aidants à acheter de l'équipement et en soutenant des activités sportives.</i></p>													
IDENTIFICATION DES PIÈCES REQUISES POUR VERSEMENT ET REDDITION DE COMPTES	<p>Pour versement de la Société du Plan Nord : <i>Tous les trimestres, le MEES fournira une lettre à la SPN identifiant les montants des versements selon la planification financière prévue. À cette lettre seront joints les documents justificatifs nécessaires, dont les projets nécessitant un versement.</i></p> <p><i>Pour le présent projet, le MEES fournira les documents suivants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> 1- Rapport pré Jeux (sélection, équipe de mission, horaire, etc.) et budget prévisionnel; 2- Convention d'aide financière signée; 													

- 3- *Convention d'aide financière signée;*
- 4- *Résultats du processus d'appel à projets.*

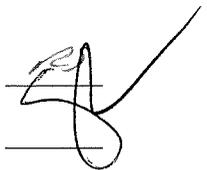
Pour reddition de comptes :

- 1- *Bilan de la préparation de la délégation du Nunavik de leur participation aux Jeux de l'Arctique;*
- 2- *Rapport annuel et états financiers;*
- 3- *Rapport d'activité et ventilation des dépenses;*
- 4- *Rapport d'activité et ventilation des dépenses.*



6. OFFRE DE SERVICE COLLÉGIALE ET UNIVERSITAIRE - ÉVALUATION PROSPECTIVE

BUDGET ET MODALITÉS DE VERSEMENTS	2015-2020 TOTAL	2015-2016 TRIMESTRE					2016-2017 TRIMESTRE					2017-2018	2018-2019	2019-2020	
		1	2	3	4	TOTAL	1	2	3	4	TOTAL				
	100 k\$	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-\$	-\$	50 k\$	50 k\$	-
DESCRIPTION DU PROJET	<p><i>La mesure a pour objectif d'actualiser et de partager avec les partenaires des autres ministères concernés, des communautés autochtones et des entreprises, l'état des lieux portant sur l'offre de services collégiale et universitaire sur le territoire du Plan Nord et à procéder avec ces mêmes partenaires à une évaluation prospective des besoins à combler.</i></p> <p><i>Il y a lieu d'entreprendre, de concert avec les acteurs déjà présents sur le territoire, dont les tables interordres, les partenaires gouvernementaux, les organismes de coordination et les entreprises une démarche de validation à la fois des besoins actuels et à venir en matière de formation dans le domaine de l'enseignement supérieur et des services offerts ou pouvant être développés pour y répondre.</i></p> <p><i>Cette mesure correspond à la phase deux du rapport intitulé : « Coordination et déploiement de l'offre de formation universitaire et des activités de recherche sur la partie nord du Québec » déposé en 2013.</i></p>														
IDENTIFICATION DES PIÈCES REQUISES POUR VERSEMENT ET REDDITION DE COMPTES	<p>Pour versement de la Société du Plan Nord :</p> <p><i>Tous les trimestres, le MEES fournira une lettre à la SPN identifiant les montants des versements selon la planification financière prévue. À cette lettre seront joints les documents justificatifs nécessaires, dont les projets nécessitant un versement.</i></p> <p><i>Pour le présent projet, le MEES fournira la facturation pour les services d'experts.</i></p> <p>Pour reddition de comptes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>État d'avancement de l'étude en 2016-2017 et Rapport final en 2017-2018.</i> 														



7. ANALYSE DE LA MISE EN PLACE D'UNE OFFRE DE FORMATION REGROUPÉE ET MOBILE À L'INTENTION DE L'INDUSTRIE MINIÈRE ET DES GRANDS CHANTIERS HYDROÉLECTRIQUES

BUDGET ET MODALITÉS DE VERSEMENTS	2015-2020 TOTAL	2015-2016 TRIMESTRE					2016-2017 TRIMESTRE					2017-2018	2018-2019	2019-2020
	230 k\$	1	2	3	4	TOTAL	1	2	3	4	TOTAL	-	115 000 \$	115 000 \$
		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
DESCRIPTION DU PROJET	<p><i>Dans l'optique d'évaluer la pertinence de créer un regroupement des différentes commissions scolaires en formation professionnelle, ce projet vise à:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>embaucher des ressources contractuelles pour procéder à une étude visant à déterminer les conditions pour la mise en place d'une offre de formation regroupée et mobile à l'intention de l'industrie minière et de grands chantiers hydroélectriques;</i> • <i>recenser les besoins par sondage auprès des entreprises;</i> • <i>déterminer les modèles de formation appropriés;</i> • <i>estimer les ressources enseignantes requises;</i> • <i>identifier les équipements nécessaires pour pouvoir offrir une offre de formation mobile;</i> • <i>proposer un montage financier;</i> • <i>acquérir certains équipements, si disponibilité budgétaire;</i> • <i>consulter les commissions scolaires pour former un consortium et répartir l'offre de formation;</i> • <i>élaborer une entente.</i> 													
IDENTIFICATION DES PIÈCES REQUISES POUR VERSEMENT ET REDDITION DE COMPTES	<p>Pour versement de la Société du Plan Nord :</p> <p><i>Tous les trimestres, le MEES fournira une lettre à la SPN identifiant les montants des versements selon la planification financière prévue. À cette lettre seront joints les documents justificatifs nécessaires, dont les projets nécessitant un versement.</i></p> <p><i>Pour le présent projet, le MEES fournira :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Le contrat pour l'embauche des ressources requises pour la réalisation des différentes études;</i> • <i>La mise en paiement et les factures.</i> <p>Pour reddition de comptes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Les résultats de chaque étape seront produits dans divers documents et remis pour la reddition de comptes :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>résultats des besoins quantitatifs de main-d'œuvre;</i> ○ <i>présentation des modèles de programmes de formation;</i> ○ <i>montage financier;</i> ○ <i>choix des commissions scolaires;</i> ○ <i>ententes entre les commissions scolaires;</i> ○ <i>choix des équipements requis;</i> ○ <i>appel d'offres pour le choix d'équipement.</i> 													

8. DEMANDE DE FINANCEMENT POUR L'ORGANISATION, LA GESTION ET L'EXPLOITATION D'UN CENTRE RÉGIONAL D'ÉDUCATION DES ADULTES À UASHAT MAK MANI-UTENAM

BUDGET ET MODALITÉS DE VERSEMENTS	2015-2020 TOTAL	2015-2016 TRIMESTRE					2016-2017 TRIMESTRE					2017-2018	2018-2019	2019-2020
		1	2	3	4	TOTAL	1	2	3	4	TOTAL			
	1,14 M\$	-	-	-	285 K\$	285 K\$	-	285 K\$	-	-	285 K\$	285 K\$	285 K\$	-
DESCRIPTION DU PROJET	<p><i>Dans la suite des engagements mutuels en matière d'éducation des adultes pris lors du Forum socioéconomique des Premières Nations tenu à Mashteuiatsh, en 2006, le gouvernement du Québec, l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL) et la Fiducie en éducation des adultes des Premières nations ont signé, en 2012, 2014 et 2015 trois ententes sur l'organisation, la gestion et l'exploitation des centres régionaux d'éducation des adultes.</i></p> <p><i>Le gouvernement du Québec, l'APNQL et la Fiducie, en concluant l'entente de 2015, ont augmenté le nombre de centres régionaux d'éducation des adultes dans les communautés autochtones de deux à quatre.</i></p> <p><i>Avec cette nouvelle entente approuvée en juin 2015, en plus des centres de Lac-Simon et de Kahnawake reconnus dans les ententes précédentes, le Centre régional d'éducation des adultes de Listuguj, jusqu'à maintenant lié au centre de Kahnawake, deviendra un troisième centre indépendant reconnu par cette entente. Un quatrième centre sera mis sur pied à Uashat-Maliotenam, ce qui portera le nombre total de centres à quatre.</i></p> <p><i>L'établissement de ce quatrième centre s'inscrit dans la volonté du gouvernement du Québec de relancer le Plan Nord ainsi que dans les priorités annoncées dans le Budget 2014-2015. En effet, le futur centre de Uashat-Maliotenam contribuera à augmenter le nombre de travailleurs diplômés afin de répondre aux besoins de main-d'œuvre liés aux projets de développement sur le territoire du Plan Nord. L'intégration et la participation des populations locales à ce développement s'inscrivent dans la vision de développement durable du gouvernement.</i></p> <p><i>La nouvelle entente prévoit, le versement à la Fiducie en éducation des adultes des Premières nations d'une subvention maximale de 2 420 000 \$ pour l'exercice financier 2015-2016, dont 285 000 \$ proviendront de la Société.</i></p>													
IDENTIFICATION DES PIÈCES REQUISES POUR VERSEMENT ET REDDITION DE COMPTES	<p><i>L'entente entre le gouvernement du Québec et la Fiducie en éducation des adultes des Premières nations est financée du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016.</i></p> <p>Pour versement de la Société du Plan Nord :</p> <p><i>Tous les trimestres, le MEES fournira une lettre à la SPN identifiant les montants des versements selon la planification financière prévue. À cette lettre seront joints les documents justificatifs nécessaires, dont les projets nécessitant un versement.</i></p> <p><i>Pour le présent projet, le MEES fournira la planification budgétaire annuelle du Conseil scolaire et du centre régional de Uashat-Malioténam.</i></p> <p>Pour reddition de comptes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>L'article 9.2 de l'entente stipule qu'un rapport de vérification sur les opérations financières doit être remis par un vérificateur externe dans les trois mois suivant la fin de l'exercice financier;</i> • <i>Remise du rapport de vérification sur les opérations financières complétées par le vérificateur externe;</i> • <i>Remise du rapport de dépenses du centre régional d'Uashat-Malioténam.</i> 													